

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 24-26 mai 2004

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

**Point 7 de l'ordre du
jour**

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2004/7-C
21 mai 2004
ORIGINAL: ANGLAIS

NOTE D'INFORMATION SUR LA MISE EN OEUVRE DU NOUVEAU MÉCANISME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ

* En application des décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance, approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne doivent pas être discutés, sauf si un membre du Conseil en fait la demande spécifique avant la réunion et que la présidence accepte la requête au motif qu'il s'agit là d'une utilisation efficace du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur de la Division des services de gestion (MS) et Coordonnateur/agent de liaison pour les questions de sécurité: M. A. Lukach tél.: 066513-2500

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



CONTEXTE

1. À sa session annuelle de 2003, le Conseil d'administration a reçu la Mise en oeuvre du mécanisme des programmes de sécurité et de sûreté du personnel des Nations Unies (WFP/EB.A/2003/8-D), qui portait sur la responsabilité au sein du système des Nations Unies, l'élaboration de la politique de gestion de la sécurité du PAM et le financement de la part incombant au PAM du budget du bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité (UNSECOORD); à cette session, le Secrétariat a indiqué qu'il avait l'intention d'informer périodiquement le Conseil des progrès accomplis. Le Programme de travail pour l'exercice biennal 2004–2005 (WFP/EB.1/2004/10-A) approuvé par le Conseil prévoyait que le Secrétariat fournisse des informations à jour sur cet important sujet à chacune de ses sessions annuelles.
2. À sa première session de 2004, le Conseil a également pris note des informations présentées sur le programme de mise à niveau de la sécurité du PAM, auquel le Directeur exécutif avait été autorisé à affecter 20 millions de dollars E.-U. (2003/EB.3/6i)), et a demandé qu'un rapport de situation lui soit présenté à sa session annuelle de 2004 (2004/EB.1/26).
3. Le présent document a pour objet d'informer le Conseil des progrès accomplis au titre du programme de mise à niveau de la sécurité du PAM depuis février 2004 et de le tenir au courant de la part des coûts du mécanisme de gestion de la sécurité des Nations Unies pour 2004–2005 qui sera à la charge du PAM.

PROGRES ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE DU PAM

4. **Évaluations de la sécurité:** Les évaluations des sites et des menaces qui portaient au départ sur les sites à risque maximum, le Dépôt pour les interventions humanitaires de Brindisi et le siège du PAM ont été achevées dans 36 pays. Des évaluations sont prévues pour la seconde partie de 2004 dans 27 autres pays ainsi que dans les bureaux du PAM à New York en coopération avec le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité, et à Washington avec la Banque mondiale. La priorité ira aux bureaux du PAM installés dans des bâtiments des Nations Unies ou partageant des locaux avec d'autres organisations. Les évaluations pour les vingt pays restants sont prévues pour le premier semestre de 2005; d'ici là on utilisera les évaluations des menaces et des risques effectuées par les équipes de pays à la demande du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité.
5. Pour assurer une utilisation efficace des ressources, des évaluations de la sécurité sur place et des menaces au niveau des pays sont effectuées par les conseillers régionaux du PAM pour la sécurité, les responsables de la sécurité sur le terrain ou des spécialistes de la sécurité recrutés à l'extérieur en qualité de consultants dans le cadre d'une même mission dans un pays donné. Chaque fois que possible, le PAM cherche à conduire ces missions conjointement avec le Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité et les autres organisations travaillant sur le terrain.
6. **Améliorations de la sécurité physique:** Sur les instructions du Directeur exécutif, des fonds ont été prévus pour assurer la sécurité des vitres de tous les bureaux du PAM à travers le monde. L'installation de films de protection a commencé prioritairement dans les secteurs en phase III de sécurité ou au-dessus et se poursuit ou a été achevée dans 51 pays,



y compris au siège du PAM et au bureau de liaison de Washington. Des devis ont été demandés pour 18 pays supplémentaires; 19 autres pays et bureaux de liaison s'emploient actuellement à définir leurs besoins. Il est prévu d'achever les travaux dans tous les locaux du PAM avant la fin de 2004.

7. Afin d'améliorer la sécurité physique, des films de sécurité ont été posés sur les vitres des véhicules, les systèmes de contrôle des accès aux bâtiments ont été renforcés et des mesures de protection ont été prises. Le déplacement de la porte d'entrée principale au siège sera achevé cette année; l'installation d'un système de contrôle général des accès commencera au siège en 2004 et sera étendue en 2005 aux principaux bureaux du PAM à travers le monde.
8. **Améliorations de la sécurité sur le terrain:** Le degré de conformité aux normes minimales de sécurité opérationnelle est à l'étude dans tous les bureaux de pays du PAM, le but étant de parvenir à une conformité totale d'ici à la fin de l'année. Une liste de contrôle actuellement en préparation sera distribuée à tous les bureaux de pays pour les aider à identifier les points restant à régler. à cette date, des fonds ont été fournis à 34 bureaux de pays qui ont identifié leurs besoins en équipements de sécurité supplémentaires.
9. Il est très difficile aux bureaux extérieurs du PAM et de toutes les organisations des Nations Unies de respecter les normes de sécurité opérationnelle, et ce pour plusieurs raisons: i) escalade des phases de sécurité augmentant la rigueur des normes; ii) charge imposée par les mesures de protection supplémentaire des installations et du personnel; iii) nécessité de remplacer l'équipement cassé, hors d'usage ou perdu, par exemple après une évacuation; et iv) contraintes de financement parce que les montants à prévoir pour assurer en permanence le respect absolu des normes de sécurité opérationnelle dans certains lieux d'affectation à haut risque dépassent de loin le niveau habituel des coûts d'appui directs (CAD).
10. En ce qui concerne la circulation des informations sur la sécurité à destination et en provenance du terrain, il a été rappelé à tous les directeurs de pays que, conformément au paragraphe 24 de la Circulaire 2003/001 du Directeur exécutif, ils devaient désigner un administrateur responsable de la coordination des mesures de sécurité et créer des sections locales de coordination des mesures de sécurité, avec la participation du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité et des responsables de la sécurité sur le terrain.
11. **Sécurité individuelle des membres du personnel:** Le PAM est convaincu que la formation à la sécurité contribue à augmenter la vigilance et à sauver des vies. Le programme de mise à niveau de la sécurité a permis de financer les activités suivantes en matière de formation: i) sécurité des navires et des ports: 20 fonctionnaires chargés de la sécurité sur le terrain et de la logistique, ii) sécurité aérienne: 20 fonctionnaires chargés de la sécurité sur le terrain et des opérations aériennes, iii) appareil de radiographie et dispositifs explosifs improvisés: 18 gardes et membres du personnel préposés au courrier, et iv) protection rapprochée: trois gardes. Des cours sur la survie des otages et le maniement des armes à feu sont organisés à l'intention des gardes; le module sur les mesures à prendre en cas de traumatisme médical a été renforcé dans le cadre de l'atelier annuel de recyclage des fonctionnaires chargés de la sécurité sur le terrain. Tous les membres du personnel se rendant dans un secteur en phase de sécurité doivent obligatoirement avoir achevé le CD-ROM *Basic Security in the Field* établi par le Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité. Des tenues de protection individuelles et des bâches antiprojectiles pour les véhicules ont été fournis à dix bureaux de pays.



12. **Personnel responsable de la sécurité:** Un poste de conseiller régional pour la sécurité a été créé dans chacun des six bureaux régionaux. De nouveaux postes d'agents de la sécurité sur le terrain ont été créés dans douze pays à haut risque, au lieu des sept qui avaient été initialement prévus; le recrutement est effectué à 50 pour cent. Un analyste de la sécurité affecté au siège est chargé de réunir et d'interpréter les données en provenance du terrain afin de projeter l'évolution des niveaux de menace dans les lieux d'affectation du PAM à travers le monde. À partir du mois de juin, un Chef de la sécurité affecté au siège établira la liaison avec le gouvernement du pays hôte, les États Membres et les organisations internationales en vue d'atténuer les risques auxquels est exposé le personnel du PAM dans les situations d'insécurité.

FINANCEMENT DU PROGRAMME DE MISE A NIVEAU DE LA SECURITE DU PAM: SITUATION ACTUELLE

13. À la suite de la décision prise par le Conseil à sa troisième session en octobre 2003, le Directeur a alloué 20 millions de dollars au programme de mise à niveau de la sécurité du PAM pour l'exercice biennal 2004–2005. Ces fonds ont été affectés aux principaux éléments du programme de mise à niveau de la sécurité, dont l'état d'avancement a été indiqué plus haut.
14. Au milieu du mois de mai 2004, les engagements de dépenses représentaient 62 pour cent du montant alloué, soit 12,4 millions de dollars; il ressort des indications actuelles que les coûts totaux atteindront 16,8 millions de dollars à la fin de 2004, soit 84 pour cent du total alloué.
15. L'évolution signalée au Conseil à sa première session ordinaire de février 2004 se poursuit: les dépenses effectives restent généralement dans les limites des montants prévus, mais pour deux postes —améliorations de la sécurité sur le terrain et ressources nécessaires pour la sécurité— les estimations sont dépassées, essentiellement à cause du renforcement des normes de sécurité opérationnelle résultant i) de l'insécurité accrue au niveau mondial, ii) du recrutement du personnel de sécurité que l'utilisation efficace du système de fichiers du PAM a rendu plus rapide que prévu.
16. Au rythme actuel des dépenses, les 20 millions de dollars alloués au départ devraient être épuisés à la fin du premier trimestre de 2005. Des améliorations ponctuelles, comme la mise en place d'un film de protection des vitres et le renforcement de l'entrée principale au siège, auront alors été achevées, mais les exigences continues de sécurité, par exemple le maintien des normes de sécurité opérationnelle, obligeront à faire appel au budget prévu pour les coûts d'appui direct, aux donateurs ou à un mécanisme approprié. Toutes les ressources destinées à la dotation en personnel de sécurité ont déjà été engagées au moins jusqu'à la fin de 2005, conformément à la politique du PAM qui offre des contrats d'une durée déterminée de deux ans. Les dotations pour la prochaine période biennale seront incluses dans le Plan de gestion pour 2006–2007.



FINANCEMENT DE LA PART DU BUDGET DU BUREAU DU COORDONNATEUR DES NATIONS UNIES POUR LES QUESTIONS DE SECURITE INCOMBANT AU PAM POUR 2004–2005: SITUATION ACTUELLE

17. Dans le Plan de gestion pour 2004–2005 approuvé par le Conseil, un montant de 15 millions de dollars était prévu pour financer la part des coûts du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité incombant au PAM, l'assurance contre les actes de malveillance et les contributions à la réforme des Nations Unies (locaux et services communs). Des fonds initiaux ont été dégagés au titre du Mécanisme d'avances des coûts d'appui directs. Des discussions sont en cours sur la possibilité de mobiliser les donateurs pour financer ces activités importantes.
18. Le budget du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité pour l'exercice 2004-2005, approuvé par l'Assemblée générale (A/58/6, Sect. 31) se monte à 86,8 millions de dollars, contre 55,4 millions de dollars pour l'exercice précédent; l'essentiel de cette augmentation résulte du financement intégral de 100 postes d'agents de la sécurité sur le terrain et de 200 postes de personnel local pour l'exercice biennal. La part de l'Organisation des Nations Unies, constituée par les coûts administratifs du mécanisme de gestion de la sécurité au Siège de l'ONU se monte à 14,8 millions de dollars, financé au titre du budget ordinaire de l'Organisation. Les 71,9 millions de dollars restants correspondent aux coûts d'appui sur le terrain répartis entre les organisations participantes.
19. Sur la base d'un recensement effectué en juillet 2003 des membres du personnel des Nations Unies, tous types de contrats confondus, affectés dans les pays qui ne font pas partie de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE), le Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité a établi la part du PAM à 10,8 pour cent des coûts d'appui sur le terrain, soit 7,7 millions de dollars pour l'exercice biennal. D'après les registres pertinents, le personnel du PAM représentait à l'époque environ 13 pour cent des effectifs des Nations Unies sur le terrain; sa part des coûts serait donc plus importante; le PAM a prévu par ailleurs un montant de 9,4 millions de dollars dans le Plan de gestion pour 2004–2005, approuvé par le Conseil. Ce montant ne tient pas compte des primes de la police d'assurance, qui sont facturées et réglés séparément.
20. Pour couvrir tous les membres de son personnel dans le monde, le PAM participe actuellement à l'assurance des Nations Unies et a souscrit à une assurance complémentaire. Mais en raison de la répartition du personnel et des profils de risques qui sont différents, les primes de la police d'assurance des Nations Unies ont doublé, et le nombre des exclusions a augmenté. Après analyse, des spécialistes d'OTI ont conclu que les augmentations des coûts d'assurance pourraient être réduites si le PAM avait sa propre assurance. Des dispositions ont été prises pour mettre en place ce nouvel arrangement à la fin de l'année. Le Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité en a été informé.
21. À la suite des recommandations figurant dans le rapport du groupe d'enquête indépendant sur la sécurité et la sûreté du personnel des Nations Unies en Iraq établi après le bombardement des locaux des Nations Unies à Bagdad le 19 août 2003, le Secrétaire général a chargé un expert d'examiner le mécanisme de gestion de la sécurité des Nations Unies en vue de renforcer son efficacité. Tout changement structurel du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité se répercuterait sur la part des coûts incombant au PAM, qui ne correspondrait donc plus aux 15 millions de dollars



fixés pour l'exercice biennal en cours. Le rapport de l'expert sera achevé en juillet; toute modification de coût en résultant pour le PAM sera connue ultérieurement.

PROCHAINES ETAPES

22. Le Directeur exécutif poursuivra les consultations avec les États Membres, le Secrétaire général et les chefs de secrétariat des organisations des Nations Unies afin que l'Assemblée générale puisse envisager la possibilité de réexaminer la question du financement du mécanisme de gestion de la sécurité des Nations Unies au titre du budget ordinaire de l'Organisation.
23. Le siège et la Sous-Division de la sécurité sur le terrain de la Division des services de gestion continueront de suivre l'exécution du programme de mise à niveau de la sécurité du PAM. Le Secrétariat fera rapport au Conseil sur les progrès accomplis, y compris le financement, à la première session ordinaire en février 2005.
24. Comme indiqué dans son programme de travail, le Secrétariat informera chaque année le Conseil à sa session annuelle de la situation concernant la mise en œuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité dans le système des Nations Unies, y compris les obligations financières du PAM au titre du mécanisme de gestion de la sécurité des Nations Unies et du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité. Le Secrétariat informera le Conseil à sa session suivante de toute modification importante qui aura été apportée à la part des coûts incombant au PAM ou au mécanisme de partage des coûts.
25. Les divisions responsables du PAM —HR, ICT, MS, OD et OT— donneront suite aux recommandations de la réunion du réseau interorganisations pour la gestion de la sécurité qui a eu lieu au siège du PAM à Rome du 10 au 14 mai 2004 et appuieront les recommandations de politique générale faites au Comité de haut niveau sur la gestion.
26. Le PAM continuera d'apporter sa contribution au système de gestion de la sécurité des Nations Unies dans le cadre interorganisations, pour ce qui est notamment de la sécurité aérienne, des télécommunications, de la formation et des interventions d'urgence.

